

Secteur d'information sur les sols (SIS) TOTAL

Description de l'établissement

Nom : TOTAL
Adresse(s) : 40 ROUTE DE STRASBOURG
Commune(s) : KOGENHEIM (67246)
Activités : L23 - Détail de carburants
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 21/07/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP00105030101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : KOGENHEIM (67246)

Description¹ : La société TOTAL a exploité sur son ancienne station-service TOTAL à KOGENHEIM, des installations de dépôt d'essence et de gasoil. Un récépissé de déclaration lui a été adressé pour ces activités le 08/03/1984. Une pollution de la nappe a été découverte en 2008. Elle a été partiellement traitée par barrière hydraulique. L'activité a été arrêtée en 2010 et des travaux visant à la réhabilitation du site ont été menés.

Des impacts résiduels significatifs de pollution à l'issue des travaux de démantèlement réalisés en 2010 et 2013 ont été laissés en place pour des raisons géotechniques et de limites de propriété :

- les hydrocarbures C5-C10 sont présents avec des teneurs comprises entre 11 et 1 561 mg/kg ;
- les hydrocarbures C10-C40 sont présents avec des teneurs comprises entre 300 et 14 084 mg/kg ;
- les BTEX sont présents avec des teneurs comprises entre 0,07 et 57,79 mg/kg ;

Les analyses des eaux souterraines de septembre 2020 montrent l'absence d'impact à l'exception de traces d'hydrocarbure (84 µg/l à comparer au 1 000 µg/l de limite de valeur de potabilisation).

Des analyses de l'air sous dalle ont été effectuées en mai et septembre 2020. Elles montrent :

- l'absence de naphtalène ;
- la présence d'hydrocarbures volatils avec teneurs similaires entre les deux campagnes (1 456,25 et 1 447,92 µg/m³) ;
- la présence de BTEX avec des teneurs similaires entre les deux campagnes (respectivement 592,09 et 503,757 µg/m³).

Pour contrôler la possibilité de transfert de ces gaz vers les bâtiments, des mesures d'air intérieur ont été réalisées en mai 2020 et en septembre 2020. Ils montrent :

- la présence de naphtalène :
dans le sous-sol entre 2,85 et 3,75 µg/m³ ;
dans la boutique entre 0,64 et 0,65 µg/m³ ;
à l'étage entre 0,05 et 0,13 µg/m³.
- la présence de BTEX :
dans le sous-sol entre 437,07 et 1 208,42 µg/m³ ;
dans la boutique entre 182,62 et 543,40 µg/m³ ;
à l'étage entre 127,16 et 349,86 µg/m³.
- la présence d'hydrocarbures volatils :
dans le sous-sol entre 2 242,33 et 7 305,36 µg/m³ ;
dans la boutique entre 740,98 et 2 890,35 µg/m³ ;
à l'étage entre 52,11 et 327,85 µg/m³.

Il ressort de l'analyse de ces données que les teneurs mesurées dans l'air sous dalle ne peuvent expliquer à elles seules les concentrations mesurées dans l'air ambiant aux différents étages, même si une contribution reste possible. Lors de l'étude (2020) le sous-sol est utilisé en tant que garage (stationnement de véhicule) et stockage de produits divers de bricolage et d'entretien. L'ensemble de ces activités et les sources de pollution potentielles sont susceptibles de participer à une dégradation de la qualité de l'air ambiant du bâtiment, en particulier pour les composés de type hydrocarbures et BTEX. Aussi, les teneurs mesurées en benzène (et autres BTEX) aux étages sont peut-être liées aux fumées de tabac.

L'étude « ANALYSE DES RISQUES RESIDUELS POST TRAVAUX POUR LE SITE DANS SA CONFIGURATION ACTUELLE, ARCADIS » du 3 décembre 2020 intègre une analyse des risques résiduelles. Les scénarios étudiés sont les suivants :

- tertiaire (adulte : 7,5 h/j ; 220 j/an ; 42 ans) ;
- résidentiel (adulte : 19,5 h/j ; 350 j/an ; 30 ans) ;
- résidentiel (enfant : 19,5 h/j ; 350 j/an ; 6 ans) ;

Elle montre la compatibilité pour :

- un usage tertiaire au RDC du bâtiment présent sur le site ;
- un usage de type habitation à l'étage du bâtiment présent sur le site.

Le site de l'installation est dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 511-1.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 21/07/2025

Enjeux et environnement : Le site est localisé dans une zone résidentielle, composée principalement d'habitations individuelles avec jardin.

Commune(s) :

Il repose sur environ 2 m de lœss puis sur des alluvions sablo-graveleuses jusqu'à une profondeur minimum de 20 m.

La nappe transitant sous le site est vulnérable à une éventuelle pollution en raison de la perméabilité des terrains de la zone non saturée ainsi que sa faible profondeur (environ 3,5 m).

L'usage des eaux souterraines est sensible du fait de la présence d'un captage AEP en aval proche du site (captage de Kogenheim à 500m du site) et de puits privés.

De plus, la station-service étudiée se situe dans le périmètre de

protection éloigné du captage AEP de Kogenheim.

Les eaux superficielles de l'Ill sont également considérées comme vulnérables à une éventuelle pollution en provenance du site du fait de l'existence d'une relation hydraulique avec la nappe alluviale rhénane.

L'usage des eaux de surface de l'Ill est sensible du fait de l'existence d'activité de pêche.

KOGENHEIM (67246)

Description³ :

Dans les sols, des investigations, en février 2008, ont mis en évidence un impact en hydrocarbure dans la zone de battement de la nappe sur la partie Est de la station.

Dans les eaux souterraines, les résultats concluaient sur la présence d'un impact en composés volatils de type hydrocarbures et BTEX au droit de l'ouvrage Pz2 en aval hydraulique des installations pétrolières et à proximité du bâtiment de la station-service. Cet impact a été confirmé lors des 2 campagnes de prélèvement suivantes (mars et avril 2008).

En conséquence, en juin 2008, l'exploitant a pris les mesures suivantes:

- un renforcement du réseau piézométrique existant par la pose de 5 ouvrages complémentaires en aval du site entre la station-service et le captage AEP de Kogenheim,

- la poursuite de la surveillance piézométrique sur et hors site à une fréquence mensuelle,

- la mise en place d'un système de traitement dont l'objectif est de stopper la migration de la pollution dissoute à l'aval de la zone Pz2 (barrière hydraulique). La surveillance du dispositif de traitement et de la qualité des eaux souterraines et superficielles est encadrée par l'arrêté préfectoral du 11 mai 2009.

A l'issue de la campagne de juillet 2012, au regard des faibles teneurs d'hydrocarbures traitées, l'unité de traitement a été arrêtée. En août 2013, suite à l'augmentation des teneurs en benzène, le système de confinement a été relancé. Le rapport de suivi de juillet 2016 fait état d'une augmentation des teneurs en benzène en aval hydraulique des anciennes installations.

En octobre 2016, l'exploitant a complété le système de confinement par un dispositif de dépollution in situ des eaux souterraines (air sparging / venting).

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Non renseigné

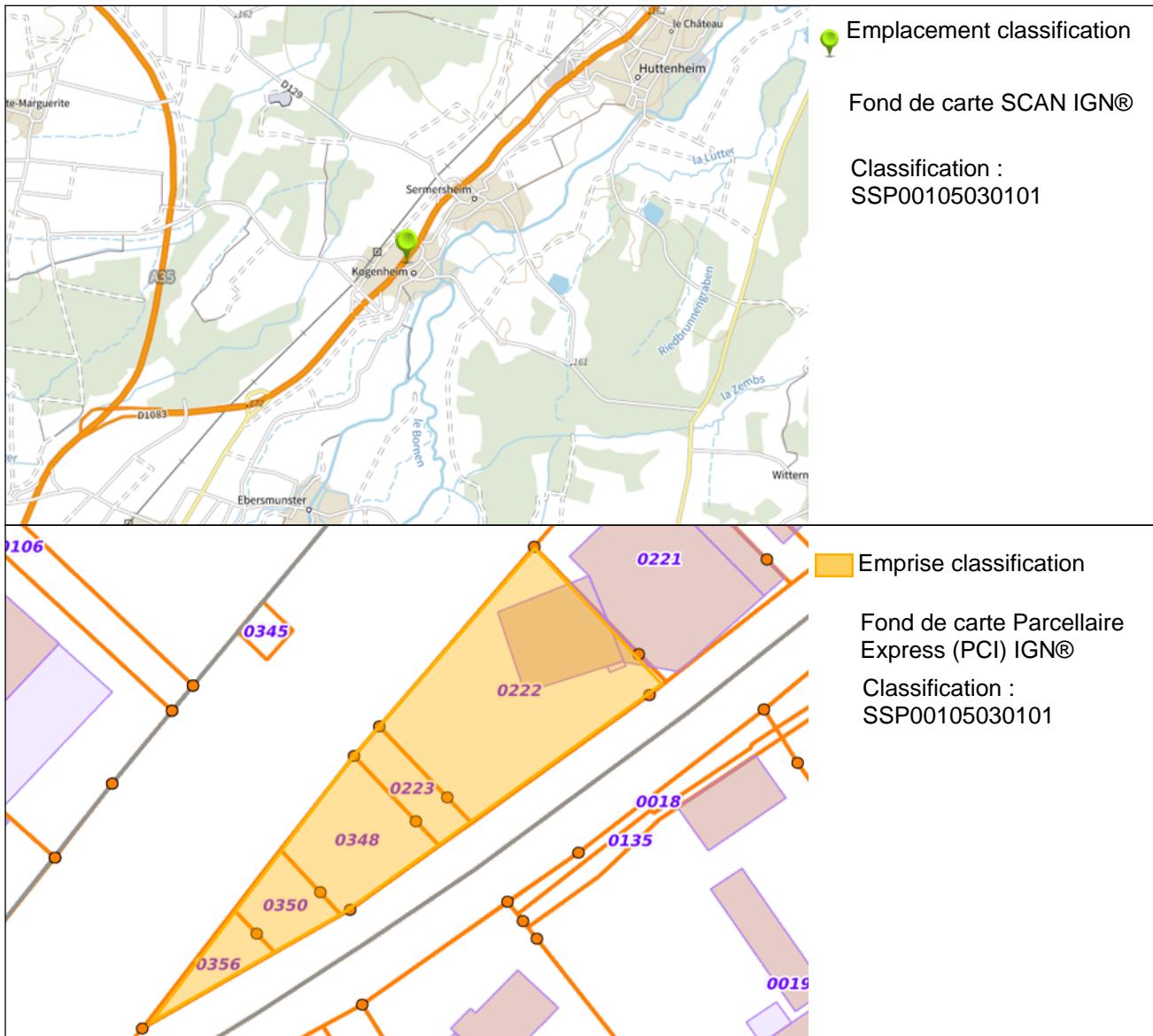
Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
KOGENHEIM		32	222	
KOGENHEIM		32	223	
KOGENHEIM		32	348	

KOGENHEIM		32	350	
KOGENHEIM		32	356	

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 1036272.4485803157, Lat. : 6813874.677303154

Superficie estimée :

1940 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)

2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche

3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.